

BULLETIN D'INSCRIPTION

FORMATION

à renvoyer à : association@maires51.fr
ou Association des Maires et Présidents d'intercommunalités de la Marne
13 rue Carnot - 51000 Châlons en Champagne

Vos coordonnées personnelles indispensables pour le suivi des inscriptions

Nom, prénom		Email	
Fonction		Tél	
Collectivité			

La formation **L'Intelligence Artificielle au service de l'élu : comprendre, maîtriser, agir**

- Je m'inscris à la session du **26/02/2026** secteur **Reims**
 Je m'inscris au déjeuner (pris en charge par l'Association)

Tarifs

Montant à régler :

[] journée de formation : 120 €

Montant pris en charge par DIF Élu

[] journée de formation : 250 €

Financement

3 modes de règlement, au choix :

- par DIF Élu par mandat* par chèque

ATTENTION inscription minimum

11 jours ouvrés avant la date

Conditions Générales de Vente

- Je déclare avoir pris connaissance des Conditions Générales de Vente, accessibles en ligne, et les accepter sans réserve

*Date, signature du maire ou
président et cachet de la collectivité

Date : ____ / ____ / ____

Signature du participant

Pour rappel :

Formation élus = dépense obligatoire



Besoin d'aide ? 03 26 69 59 59

Le DIF Élu est financé via un fonds géré par la CDC :

- 1 Connectez-vous à moncompteformation.gouv.fr (pensez à créer votre identité numérique)
- 2 Cliquez sur "DROITS" pour consulter votre solde disponible
- 3 Rendez-vous sur maires51.fr - Lien d'inscription accessible sur chaque fiche de formation